

DÉCISION DU PRÉSIDENT

Décision n° 24DPFIN-7-10-01

Service Finances

Objet : Nomination des porteurs et du responsable de programme carte achat public

Le Président de la Communauté de Communes des Deux Rives,

Vu la délibération du Bureau Communautaire n° 2024BC7-10-25 du 22 avril 2024, relative au renouvellement du programme de la carte achat public,

Vu le contrat carte achat public n°85243130041 du 11 octobre 2024,

DÉCIDE

- de nommer les porteurs de carte achat public suivants :

- M. Pascal BRAJOUX, Directeur Général des Services,
- Mme Clémentine BURRIEL, Responsable du Relais Petite Enfance,
- Mme Catherine GARCIA, Directrice de la Crèche,
- Mme Muriel PELISSIER-CHAMBARON, Directrice de la Communication et de l'Office de Tourisme,
- Mme Marie-Noëlle SAUVE, Responsable du service Valorisation de l'Environnement Communautaire.

AR Prefecture

082-248200016-20241014-24DPFIN7_10_01-AI

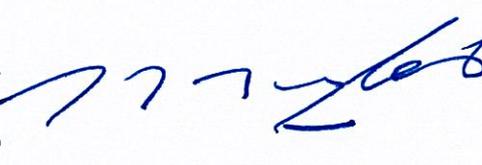
Reçu le 24/10/2024

Publié le 24/10/2024

- de nommer Mme Chrystelle DABERNAT, Directrice des Finances, responsable du programme carte achat,
- de déléguer un droit de commande aux porteurs de carte auprès des fournisseurs référencés dans les limites fixées par les plafonds des cartes.

À Valence d'Agen, le 14 octobre 2024

Le Président de la Communauté de
Communes des Deux Rives



Jean-Michel BAYLET

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : info@cc-deuxrives.fr

